

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ORIOL AFRICA » en abrégé « OA »

Siège Abidjan, Cocody, Les Deux Plateaux, Lot 170,
Ilot 16

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 05 Juil 2023 reçus par Me YAPO-KOYO Flore, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 08 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ORIOL AFRICA » en abrégé « OA »

Objet : La Société a pour objet directement ou indirectement, en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

COMMERCE, ASSISTANCE, FORMATION.

- Le commerce en général ;
- L'achat, la vente, en gros ou en détail, l'importation et l'exportation de tous produits, denrées et marchandises se rapportant à l'activité d'expertise dans le cadre de la sécurité et de ses dérivés dans les normes standards internationales avec les lois en vigueur et des autorisations nécessaires à son exploitation ;
- La représentation commerciale, la distribution et la vente de tous produits manufacturés, marques, denrées, matériels et marchandises, tant pour son compte que pour le compte de tiers se rapportant directement ou indirectement à son activité ;
- Le conseil, l'assistance, le coaching, la formation, la réalisation d'études, de veille, d'audit, d'animation, de production, d'analyse ou de prestations dans tous domaines ainsi que la réalisation d'évènements, en matière d'expertise dans le cadre de la sécurité et autres domaines connexes ;
- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation, de tout établissement, fonds de commerce, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ;

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ses activités ;

- La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

PARTICIPATIONS FINANCIERES.

- La prise d'intérêts par voie d'apport, fusion, participation, souscription d'actions de parts ou d'obligations, ou de toute autre manière, dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou favoriser les affaires dans lesquels elle-même aurait des intérêts ;

- Et plus généralement, toutes opérations mobilières, immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Les Deux Plateaux, Lot 170, Ilot 16

Dirigeant(s) M BAZIE ANGE CELESTE (COGÉRANT), M FORESTIER JACQUES DENIS MARIE ROGER (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04773 du 14/08/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58990/GTCA/RC/2023 du 14/08/2023

